



L'ÉTAT MAFIEUX

ET SES RÈGLES DE COLLÉGIALITÉ ANTI-DÉMOCRATIQUES

<https://swisscorruption.info/info/2023-08-14.pdf> voir aussi <https://swisscorruption.info/communiques>

DANS CERTAINS PAYS, LE CRIME ORGANISÉ EST SOUVENT CONTRÔLÉ PAR LA MAFIA, QUELLE QUE SOIT SA BRANCHE. LA MAFIA EST UNE ORGANISATION SECRÈTE DE BANDITISME, QUI S'EST IMPOSÉE PAR L'INTIMIDATION, LA VIOLENCE ET LA CORRUPTION. LA « MAFIA », OU *SYSTÈME MAFIEUX*, EST AINSI UNE ORGANISATION CRIMINELLE DONT LES ACTIVITÉS SONT SOUMISES À UNE DIRECTION COLLÉGIALE OCCULTE, QUI REPOSE SUR UNE STRATÉGIE D'INFILTRATION DANS LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LES INSTITUTIONS. SES MEMBRES SONT APPELÉS « MAFIEUX » OU PARFOIS « MAFIOSI ».

CONTRAIREMENT À LA « MAFIA », DONT LES ACTIVITÉS SONT ILLÉGALES, LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET JUDICIAIRES SUISSES ET LEURS MEMBRES, QUI ÉVOLUENT SELON LES MÊMES CRITÈRES, NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME DES ORGANISATIONS CRIMINELLES ET LEUR ACTIVITÉ N'EST DONC PAS ILLÉGALE. LE CODE PÉNAL NE LEUR A RÉSERVÉ AUCUN DE SES ARTICLES ET C'EST BIEN LA RAISON POUR LAQUELLE MAGISTRATS ET POLITICIENS CORROMPUS PEUVENT ÉVOLUER EN TOUTE QUIÉTUDE ET EN TOUTE IMPUNITÉ <https://swisscorruption.info/implications>

IL EST ÉVIDENT QUE LA PRESSE SUISSE, QUI DEVRAIT ÊTRE LE CONTRE-POUVOIR DES POLITIQUES, EST LA BRANCHE MAFIEUSE DU SYSTÈME ET COUVRE LES CRIMES DE NOS ÉLUS ET CEUX DES MEMBRES DU POUVOIR JUDICIAIRE <https://swisscorruption.info/presse>

LE LIEN <https://swisscorruption.info/communique7> DÉMONTRE AU SURPLUS, QUE NOTRE POLICE FÉDÉRALE (FEDPOL) ET LE MPC SONT AU CŒUR DU CRIME ORGANISÉ...

C'EST PAR LES RELATIONS TENTACULAIRES SECRÈTES DES MEMBRES DE CETTE MAFIA ET PAR LA COLLÉGIALITÉ QUI RÈGNE AU SEIN DES INSTITUTIONS POLITIQUES, QUE NOTRE ÉCONOMIE EST AUJOURD'HUI EN MAINS D'ESCROCS ET QUE DES AFFAIRES COMME CELLE DE CREDIT SUISSE, <https://swisscorruption.info/credit-suisse> QUI EST UNE PURE OPÉRATION DE BLANCHIMENT, SONT POSSIBLES. ET CECI AU DÉTRIMENT DES CAISSES PUBLIQUES ET DE L'APPAUVRISSMENT DE LA POPULATION...

UN TEL CONTEXTE MAFIEUX NE POURRAIT BIEN SÛR PAS EXISTER SANS LA COMPLICITÉ AVEUGLE DES MAGISTRATS JUDICIAIRES QUI DOIVENT ALLÉGEANCE AU POUVOIR POLITIQUE QUI LES A ÉLUS. LES SEULS DINDONS DE LA FARCE, SONT LES CITOYENS ET LES VICTIMES DES CRIMES JUDICIAIRES À QUI IL NE RESTE QUE LES YEUX POUR PLEURER, MAIS QUI DEVRONT ÊTRE INDEMNISÉS EN FINALITÉ !

<https://swisscorruption.info/politique-corruption>

Daniel CONUS, Lanceur d'alerte